

Madame, Monsieur,

Je suis Chargée de Mission Environnement et Développement Durable à la Mairie de Loos-en-Gohelle et Chef du projet «Grand éolien sur Loos-en-Gohelle ».

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le Schéma Régional Climat Air Energie, je souhaiterais vous informer du fait qu'une étude de faisabilité d'implantation d'éoliennes sur la Communauté d'agglomérations de Lens-Liévin a été réalisée en 2006 par le bureau d'études Airèle qui avait été missionné par la Communauté d'agglomérations de Lens-Liévin.

Un rapport intitulé « Schéma Territorial Eolien » édité en juin 2006 mettait en avant plusieurs zones favorables à l'éolien dont une partie du territoire de Loos-en-Gohelle. Le Schéma Régional Eolien intégré dans le SRCAE n'a pas pris en considération cette étude et a placé en zone non favorable à l'éolien notre territoire.

Pourriez-vous s'il vous plaît prendre en compte l'étude affinée qui avait été réalisée au niveau communautaire et mettre en adéquation le Schéma Régional Eolien pour ne pas fermer notre territoire à l'opportunité d'implanter du grand éolien.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement.

En espérant une réponse positive, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

--

Christelle VIEL
Chargée de Mission Développement Durable
Mairie de Loos-en-Gohelle
Tél: 03 21 69 88 77
Fax: 03 21 69 88 79